Thermor

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Destinée au professionnel

Guide à conserver par l'utilisateur

AÉROMAX 6 VERSION MURALE

La solution thermodynamique
monobloc éco-performante

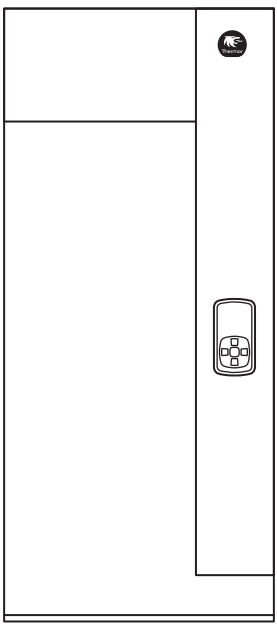

Retrouvez
la notice
complète en
version digitale

Thermor
Cozytouch

Pilotez facilement
votre appareil
grâce à l'application
Thermor Cozytouch

SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR **LA MAINTENANCE** DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE AÉROMAX 6 VERSION MURALE

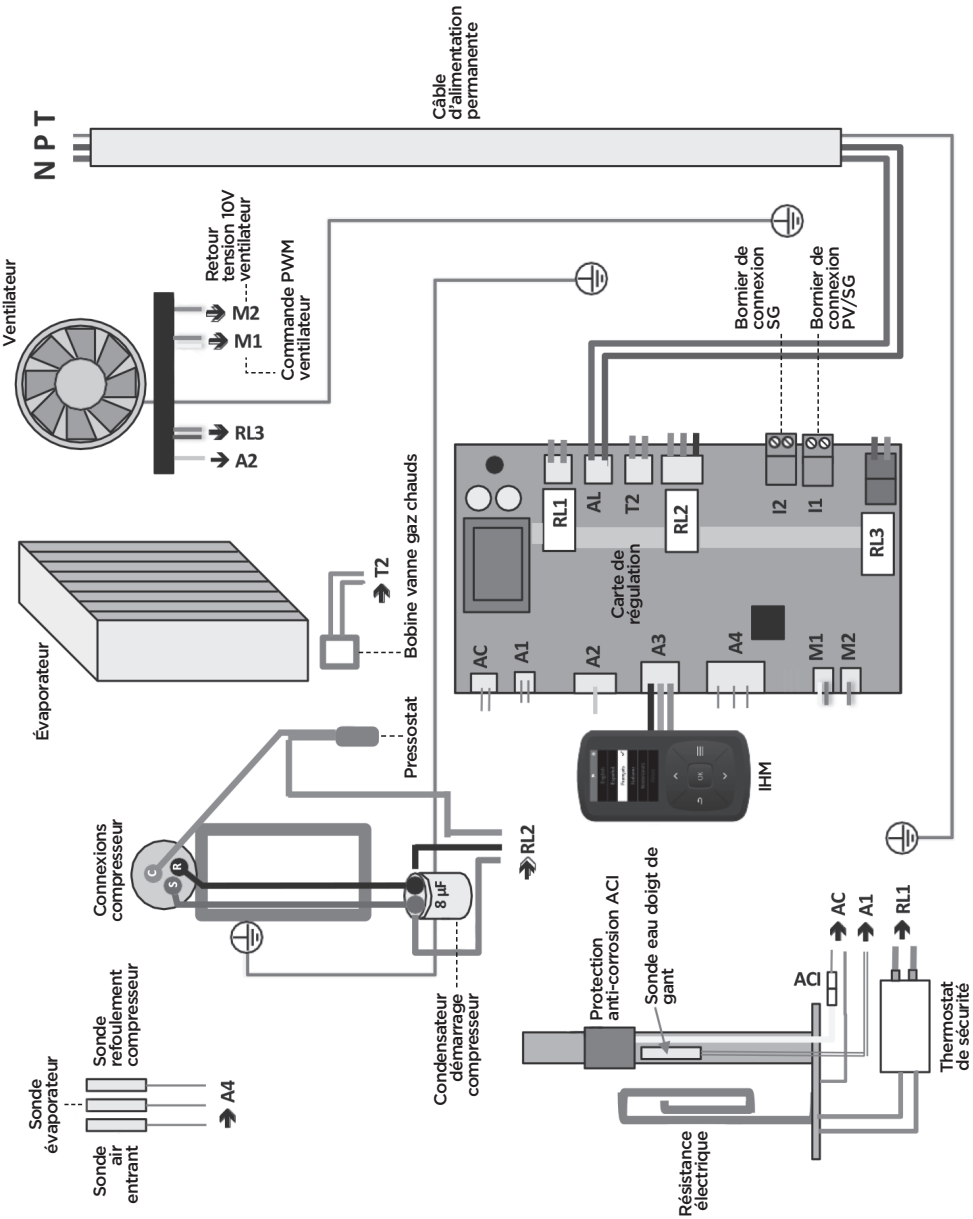

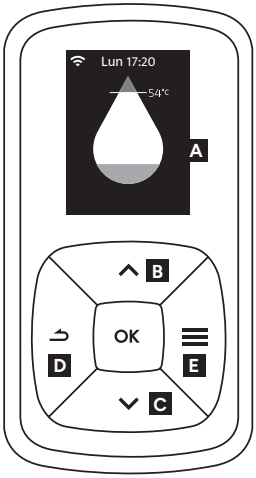

BOÎTIER DE COMMANDES

- **A** Visualisation des informations / Suivi des instructions
- **B** Augmenter / Naviguer / Accès rapide aux modes Boost et Absence
- **C** Diminuer / Naviguer / Accès rapide aux modes Boost et Absence
- **D** Retour
- **E** Menu

Mise en route

Mettre l'appareil sous tension puis suivre les indications affichées sur l'écran

Sélectionner le type d'installation

AIR AMBIANT :
- Volume local ≥ 20 m²
- Installation en local non chauffé
- Installation en zone hors gel

SEMI-GAINÉ :
- Volume local ≥ 20 m²
- Installation en local non chauffé
- Installation en zone hors gel

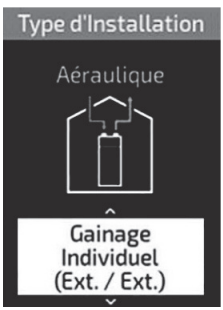

GAINAGE INDIVIDUEL :
- Gainage double gaines ou ventouse concentrique
- Installation placard acoustique 600x700
- Adaptation produit en fonction longueur de gaines

PRISE EN MAIN RAPIDE INSTALLATEUR

Thermor AÉROMAX 6 VM

La solution thermodynamique monobloc éco-performante

ÉTAPE 1 Mise en place

Les produits peuvent être fixés au mur. Si la cloison ne peut pas supporter le poids de l'appareil, ils peuvent être posés sur trépied. La fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser l'étrier préconisé.

Effectuer le remplissage du ballon avant la mise sous tension.

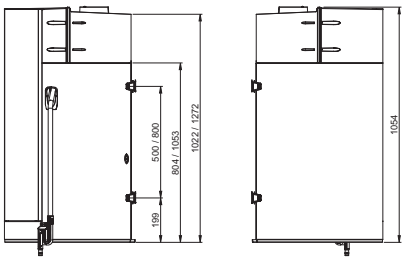

Aéromax 6 VM 100 L

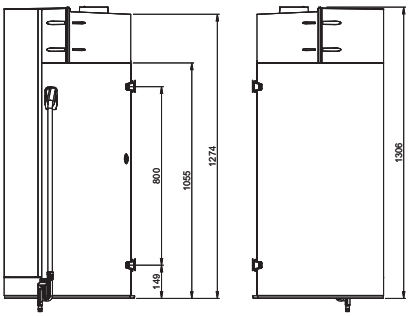

Aéromax 6 VM 150 L

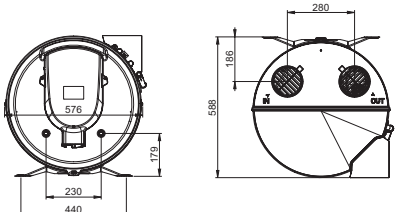

Aéromax 6 VM 100 L et 150 L

- Laisser un espace de 450 mm minimum sous le produit pour la maintenance de l'élément chauffant.
- Laisser un espace de 200 mm au-dessus du produit en air ambiant.
- Laisser un espace de 100 mm au-dessus du produit s'il est gainé en double gaine.
- Laisser un espace de 350 mm s'il est raccordé avec l'adaptateur ventouse concentrique.

ÉTAPE 2 Raccordements hydrauliques

- **Raccordement piquage eau froide :**
  Poser directement sur le piquage eau froide un groupe de sécurité taré à 7 bars portant le marquage NF. Le robinet d'arrêt doit être placé en amont du groupe de sécurité.
- **Raccordement piquage eau chaude :**
  Pour éviter toute corrosion, disposer impérativement le raccord diélectrique fourni avec l'appareil sur le piquage eau chaude, puis raccorder ensuite la canalisation eau chaude (couple de serrage = 40 Nm maximum).
- **Évacuation des condensats :**
  - Insérer le tuyau d'évacuation des condensats sur le collecteur d'écoulement derrière la colonne du produit.
  - Fixer le clip de serrage sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
  - Raccorder l'autre extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées au travers d'un siphon.

Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent sur le produit, l'évacuation aux eaux usées doit être libre. Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.

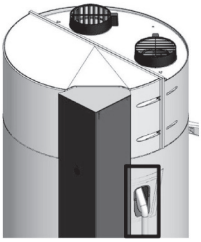

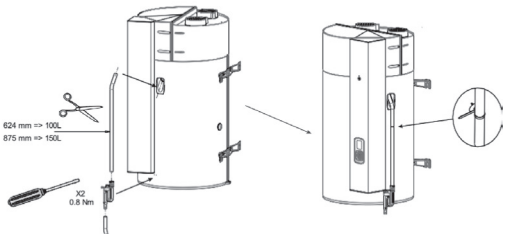

ÉTAPE 3 Installation aéraulique

Installation en gaine individuelle :

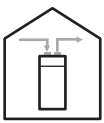

Installation en configuration non gainée.

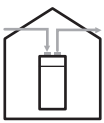

Installation en configuration gainée (2 conduits).

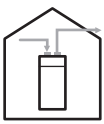

Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet).

Configuration possible
(avec accessoire ventouse gaine individuelle)

vers la gauche

Recommandation acoustique

Nous préconisons d'installer le produit en placard quand il est avec une ventouse individuelle.
Le produit doit être paramétré pour des gaines individuelles dans son tunnel d'installation.

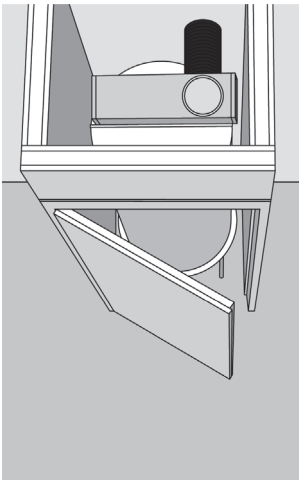

CLOISONS + PORTE À ÂME ALVÉOLAIRE

- Cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique 72/48.
- BA13 + 45 mm de laine minérale + BA13.
- Porte à recouvrement préconisé.

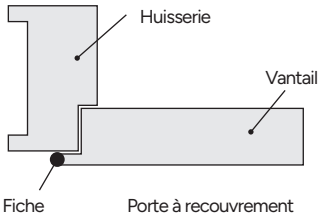

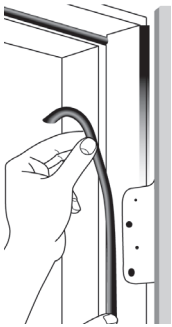

- Pour une meilleure efficacité, un joint peut être installé sur le pourtour de la porte pour un gain supplémentaire de 1 dB.

Bon à savoir

-7 dB d'atténuation du bruit avec cloisons + porte à âme alvéolaire et joint de porte

Les contraintes d'installation avec le R290

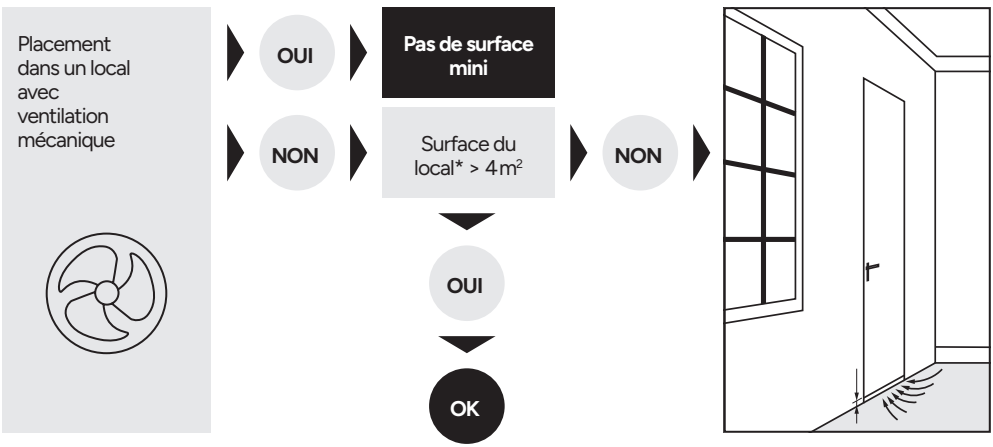

* Contraintes d'intégration avec le R290 selon la norme IEC 60335-2-40 édition 7

Régler la date et l'heure

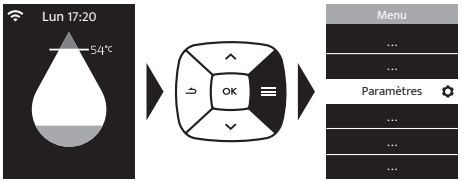

Suivre la consommation

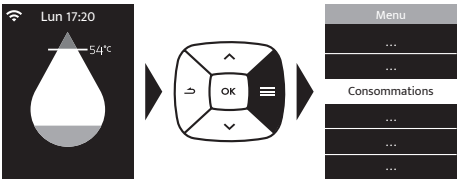

Régler le mode

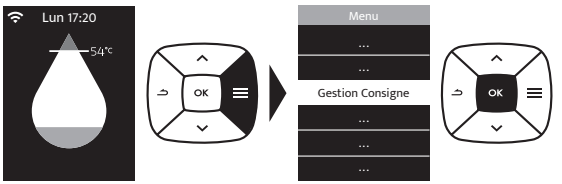

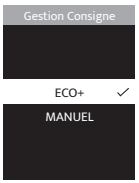

Le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.

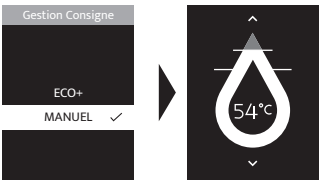

L'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C.

Activer le mode Boost (accès rapide)

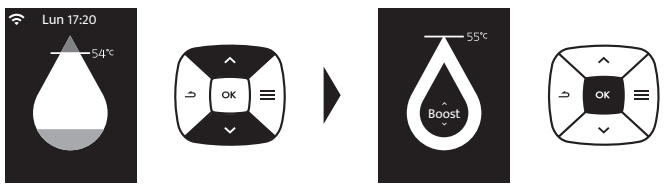

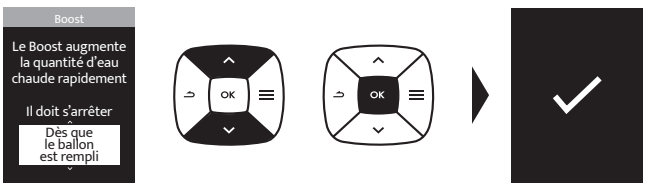

Le mode Boost :
- permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement (1 cycle de chauffe),
- est paramétrable sur plusieurs jours (jusqu'à 7 jours).

À la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement initial.

Activer le mode Absence (accès rapide)

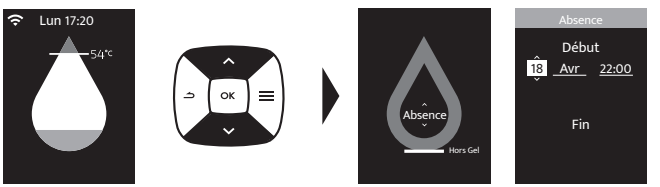

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au dessus de 15°C.
La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment.

Raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble **(le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise électrique).**

Le chauffe-eau doit **impérativement** être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique.
Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.

Branchement standard d'un chauffe-eau électrique HC/HP

Installation du chauffe-eau branchement permanent uniquement

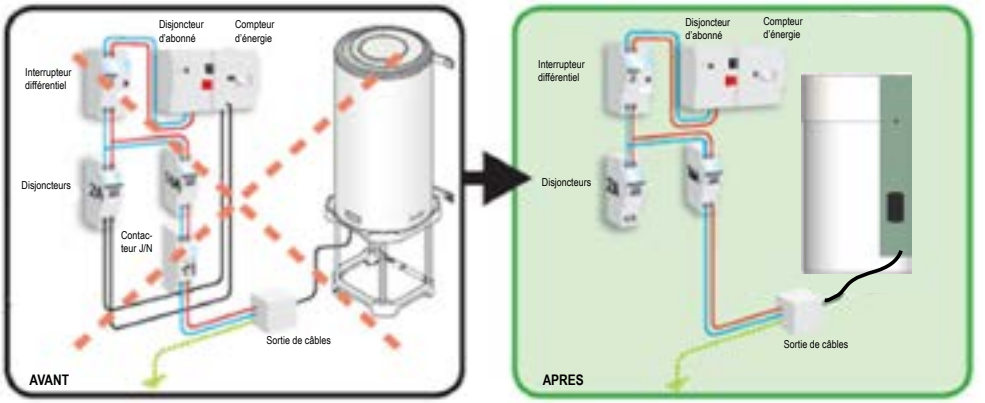

Manuel à conserver, même après l'installation du produit.

AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

Les règles nationales en vigueur concernant les gaz doivent être respectées.

Ne pas utiliser de dispositifs autres que ceux recommandés par le fabricant pour accélérer le processus de dégivrage ou pour nettoyer l'appareil.

L’appareil doit être entreposé dans un local ne contenant pas de sources d’inflammation permanentes (flammes nues, appareil à gaz ou dispositif de chauffage électrique en fonctionnement, par exemple).
Ne pas percer ou brûler.
Attention, les fluides frigorigènes peuvent ne pas dégager d’odeur.

INSTALLATION :

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

- Installer l’appareil dans un local à l’abri du gel. La destruction de l’appareil par surpression due au blocage de l’organe de sécurité est hors garantie.
- S’assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l’appareil rempli d’eau.
- Si l’appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.

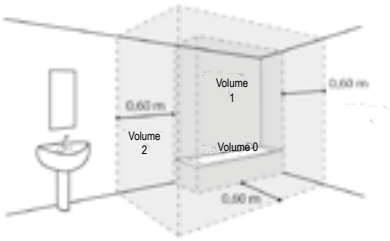

- Placer l’appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d’installation. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans l'onglet "Installation".
- Fixation d’un chauffe-eau vertical mural : Pour permettre l’échange éventuel de l’élément chauffant, laisser

au-dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 450 mm.

- Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.
- Ne pas boucher, couvrir ou obstruer les entrées et sorties d'air du produit.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles, au-dessus de locaux habités, surface de stockage ou locaux sensibles. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire. Dans les autres cas, il est vivement conseillé.
- Le chauffe-eau vertical sur socle doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide d'un système de fixation prévu pour cet usage.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE :

Installer obligatoirement à l'abri du gel, un organe de sécurité neuf, de dimensions ¾» et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.
Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) qui sera placé sur l'alimentation principale.
Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente

continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.
Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur pression…) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.
Pour les produits avec serpentin : la pression de service du circuit de l'échangeur thermique ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 100°C.
Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).
En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE :

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.
L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil, un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).
La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère ⏚ est prévue à cet effet.
En France, il est strictement interdit de raccorder un produit équipé d'un câble avec prise.

ENTRETIEN - MAINTENANCE - DEPANNAGE :

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, Ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement (au moins une fois par mois) afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

L'entretien doit être réalisé uniquement selon les recommandations du constructeur.

Cette notice est disponible auprès du service client (adresse, coordonnées en fin de notice).

FLUIDES FRIGORIGENES INFLAMMABLES :

Toute procédure de travail qui touche à la sécurité doit uniquement être menée par des personnes compétentes (voir la partie concernant l'entretien).

Aucune intervention (maintenance, réparation, entretien, etc…) autre qu'une détection de fuite (voir procédure) n'est autorisée sur le circuit frigorifique. Le non-respect de cette procédure peut conduire à une inflammation ou une explosion dûe au fluide inflammable.

1. Vérifications de l'équipement frigorifique

En cas de remplacement des composants électriques, ils doivent être adaptés à l'utilisation et répondre aux spécifications nécessaires. Les directives de maintenance et d'entretien du fabricant doivent être impérativement suivies. Si un doute survient, consulter le service technique pour obtenir de l'aide.

Les vérifications suivantes doivent être appliquées pour les installations utilisant des fluides frigorigènes inflammables :

- La charge de fluide frigorigène réelle est en adéquation avec la taille de la pièce dans laquelle est installé le circuit frigorifique.
- Le système de ventilation et les ouvertures fonctionnent correctement et ne sont pas obstrués.
- Si un circuit frigorifique indirect est utilisé, la présence de fluide frigorigène dans le circuit secondaire doit être vérifiée.
- Les marquages sur l'équipement doivent toujours être visibles et lisibles. Les marquages et signalétiques qui sont illisibles doivent être corrigés.
- La tuyauterie et les composants du circuit frigorifique sont installés dans une position où il est improbable qu'ils soient exposés à des substances susceptibles de corroder des composants contenants du fluide frigorigène, à moins que les composants soient conçus en matériaux qui sont naturellement résistants à la corrosion ou qu'ils soient convenablement protégés contre une telle corrosion.

2. Vérifications des appareils électriques

La réparation et la maintenance des composants électriques doivent inclure des contrôles de sécurité initiales et des procédures d'inspection des composants. Si un défaut pouvant compromettre la sécurité est présent, alors aucune alimentation électrique ne doit être connectée au circuit jusqu'à ce que le problème soit traité de manière satisfaisante. Si le défaut ne peut être traité immédiatement, mais qu'il est nécessaire de continuer l'intervention, une solution temporaire adéquate doit être utilisée.

Cela doit être signalé au propriétaire de l'équipement afin que toutes les parties concernées en soient averties.

Les vérifications de sécurité initiales doivent inclure :

- Que les condensateurs soient déchargés : cela doit être fait de manière sécurisée pour éviter tout risque d'étincelles
- Qu'aucun composant et câble électrique sous tension ne soient exposés pendant le chargement, la récupération ou la purge du circuit
- Qu'il y a continuité de la liaison à la terre.

3. Câblage

Vérifier que le câblage ne sera pas sujet à l'usure, la corrosion, une pression excessive, aux vibrations, aux angles coupants ou tous autres effets d'environnements défavorables. La vérification doit également prendre en compte les effets du vieillissement ou des sources de vibrations continues telles que les compresseurs ou les ventilateurs.

4. Détection de fluides frigorigènes inflammables

En aucun cas, une source potentielle d'inflammation ne peut être utilisée pour la recherche ou la détection de fuite de fluide frigorigène. Une lampe haloïde (ou tout autre détecteur utilisant une flamme nue) ne doit pas être utilisée.
Les méthodes de détection suivantes sont jugées acceptables pour les circuits frigorifiques :

- Les détecteurs électroniques de fuites peuvent être utilisés pour détecter les fuites de fluide frigorigène mais, dans le cas des fluides frigorigènes inflammables, la sensibilité peut ne pas être adéquate, ou peut nécessiter une recalibration. (Les appareils de détection doivent être recalibrés dans une zone sans fluide frigorigène.) S'assurer que le détecteur n'est pas une source potentielle d'inflammation et convient pour le fluide frigorigène utilisé. Les appareils de détection de fuite doivent être réglés à un pourcentage de LIE du fluide frigorigène et doivent être calibrés pour le

fluide frigorigène employé, et le pourcentage approprié de gaz (25 % maximum), et confirmé.

- Les fluides de détection de fuites sont également appropriés pour l'utilisation avec la plupart des fluides frigorigènes, mais l'utilisation de détergents contenant du chlore doit être évitée puisque le chlore peut réagir avec le fluide frigorigène et corroder la tuyauterie en cuivre.

NOTE : Exemples de fluides de détection de fuite

- Méthode des bulles
- Méthode des agents fluorescents

Si une fuite est suspectée, toutes les flammes nues doivent être enlevées/éteintes.
Si une fuite de fluide frigorigène est trouvée, aucune intervention n'est autorisée. Aérer la pièce jusqu'au retrait du produit.

Table des matières

AVERTISSEMENTS 2

Présentation

1. Recommandations importantes 11
2. Montage des étriers 12
3. Manutention 12
4. Principe de fonctionnement 13
5. Caractéristiques techniques 14
6. Dimensions / Structure 17

Installation

1. Mise en place du produit 19
2. Installation en configuration non gainée 20
3. Installation en configuration gainée (2 conduits) 21
4. Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet) 22
5. Installation en configuration concentrique individuel 23
6. Installation placard en version ventouse - adaptateur individuel 24
7. Configurations interdites 25
8. Raccordement aéraulique 25
9. Raccordement hydraulique 27
10. Raccordement des équipements optionnels 30
11. Raccordement électrique 33
12. Mise en service 34

Utilisation

1. Panneau de commandes 40
2. Description des pictogrammes 40
3. Le menu 41
4. Accès au menu Expert et au mode Secours 43

Entretien, Maintenance et Dépannage

1. Conseils à l'utilisateur 45
2. Entretien 45
3. Diagnostic de panne 47
4. Nomenclature des pièces détachées 54

Garantie

1. Champs d'application de la garantie 55
2. Conditions de garantie 56
3. Déclaration de conformité 58

Présentation

1. Recommandations importantes

1.1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de service sur les chauffe-eaux thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique. Les chauffe-eaux thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

1.2. Transport et stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.

Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise sous tension.

1.3. Contenu de l'emballage

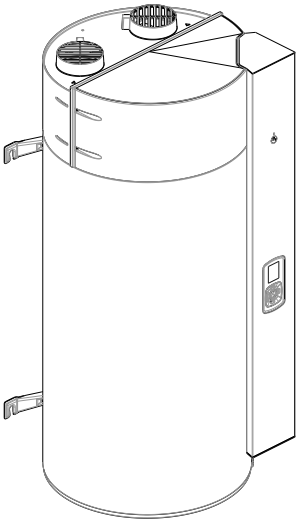

1 notice

1 sachet contenant 1 raccord diélectrique avec 2 joints à installer sur le piquage eau chaude.

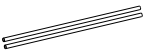

2 tuyaux condensats

2 étriers

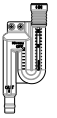

1 siphon avec vis de fixation

1 sangle de portage

2. Montage des étriers

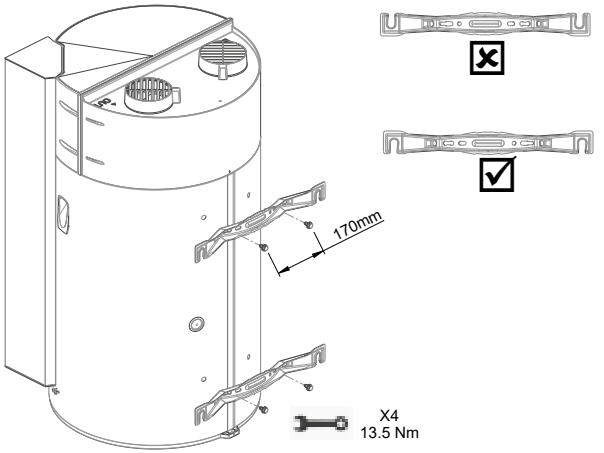

3. Manutention

Le produit intègre plusieurs poignées afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.

Pour transporter le chauffe-eau jusqu'au lieu d'installation utiliser les poignées inférieures et les poignées supérieures.

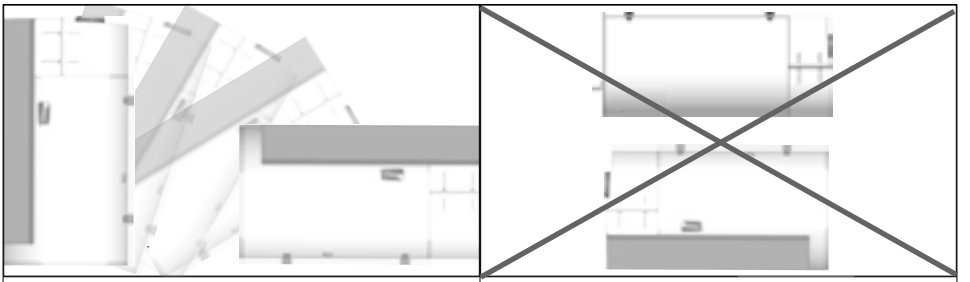

☺ Position de transport acceptée	☹ Positions interdites

Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

4. Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air extérieur pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extérieur vers l'eau du ballon.

Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

Le compresseur comprime les vapeurs du fluide, ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve, qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.

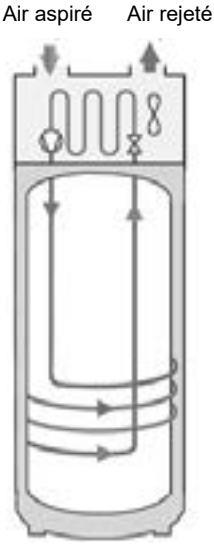

5. Caractéristiques techniques

Modèle		100 l	150 l
Dimensions (Hauteur x Largeur x Profondeur)	Mm	1054 x 576 x 588	1304 x 576 x 588
Poids à vide	kg	57	61
Capacité de la cuve	L	107,1	156,5
Raccordement eau chaude / eau froide	-	3/4″	
Protection anti-corrosion	-	ACI HYBRIDE	
Pression d'eau assignée	MPa (bar)	0,8 (8)	
Raccordement électrique (tension/fréquence)	-	220V-240V / 50 Hz	
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	W	1500	
Puissance maximale absorbée par la PAC	W	300	
Puissance absorbée par l'appoint électrique	W	1200	
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (installation en ambiant)	°C	+5 à 43	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (installation en gainé)	°C	-5 à 43	
Diamètre de gainage	mm	125	
Débit d'air à vide nominal	m3/h	150	
Pertes de charges adm. sur le circuit aéraulique	Pa	70	
Puissance acoustique *	dB(A)	37	
Fluide frigorigène R290	g	135	145
Volume du fluide frigorigène en tonnes équivalent	T.eq.CO2	0,000405	0,000435
Masse de fluide frigorigène	kg/L	0,0135	0,0135

5.1. Pour le marché du neuf

Performances à 7°C d'air selon l'EN16147:2017** et Cahier des Charges LCIE		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	2,46	3,19
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	20	16
Temps de chauffe (th)	h.min	9.05	11.41
Température de référence (Tref)	°C	58,6	53,9

Performances à 15°C d'air selon l'EN16147:2017** et Cahier des Charges LCIE		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	2,64	3,52
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	20	18
Temps de chauffe (th)	h.min	7.93	10.08
Température de référence (Tref)	°C	58,8	53,6

Performances à 20°C d'air selon l'EN16147:2017** et Cahier des Charges LCIE		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	2,89	3,82
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	17	15
Temps de chauffe (th)	h.min	7.20	9.19
Température de référence (Tref)	°C	59	53,9

* Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme EN12102-2.

** Performances mesurées selon le protocole de l'EN16147:2017 et du cahier des charge de la marque NF Performance LCIE n°103-15/D.

- Pour le 100L, dans le mode MANUEL avec une température de consigne de 62°C
- Pour le 150L, dans le mode MANUEL avec une température de consigne de 55°C

5.2. Pour le marché de la rénovation

Performances à 7°C d'air selon l'EN16147:2017**		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	2,71	3,19
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	15	16
Temps de chauffe (th)	h.min	8.08	11.41
Température de référence (Tref)	°C	52,8	53,0

Performances à 15°C d'air selon l'EN16147:2017**		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	2,95	3,52
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	15	18
Temps de chauffe (th)	h.min	6.37	10.08
Température de référence (Tref)	°C	52,6	53,6

Performances à 20°C d'air selon l'EN16147:2017**		100 l	150 l
Coefficient de performance (COP)	-	3,18	3,82
Profil de soutirage	-	M	L
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes)	W	12	15
Temps de chauffe (th)	h.min	6.06	9.19
Température de référence (Tref)	°C	52,7	53,9

* Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme EN12102-2.
** Performances mesurées selon le protocole de l'EN16147:2017, dans le mode de sortie d'usine (température de consigne de 55°C).

6. Dimensions / Structure

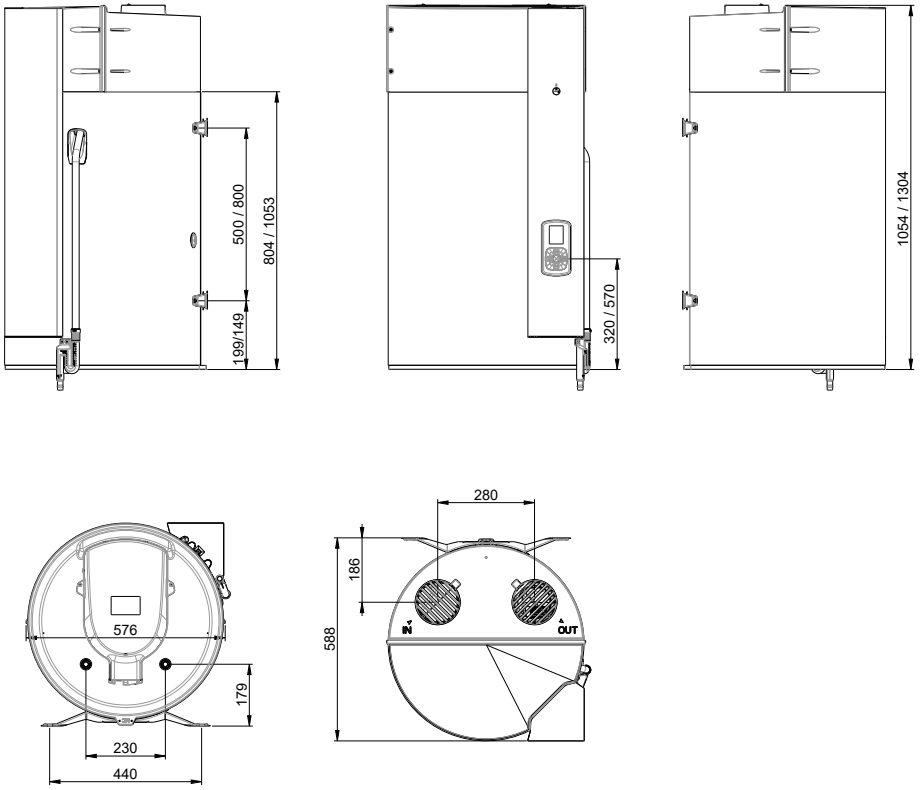

Installation au dessus d'une machine à laver. Nécessité d'un mur porteur				
	air ambiant ou gainage individuel			
	air ambiant	double gaine ou semi-gainé	ventouse individuel	
100 l	☑	☑	☑	
150 l	☑	☑	☒	Si sortie par le haut
			☑	Si ventouse sur la droite, la gauche, l'arrière et le devant, et groupe de sécurité déporté

Configurations possibles Ventouse Individuelle

Gainage en ventouses (toutes configurations) (non fourni)

Vers le haut

Vers l'arrière

Vers l'avant

Vers la droite

Vers la gauche

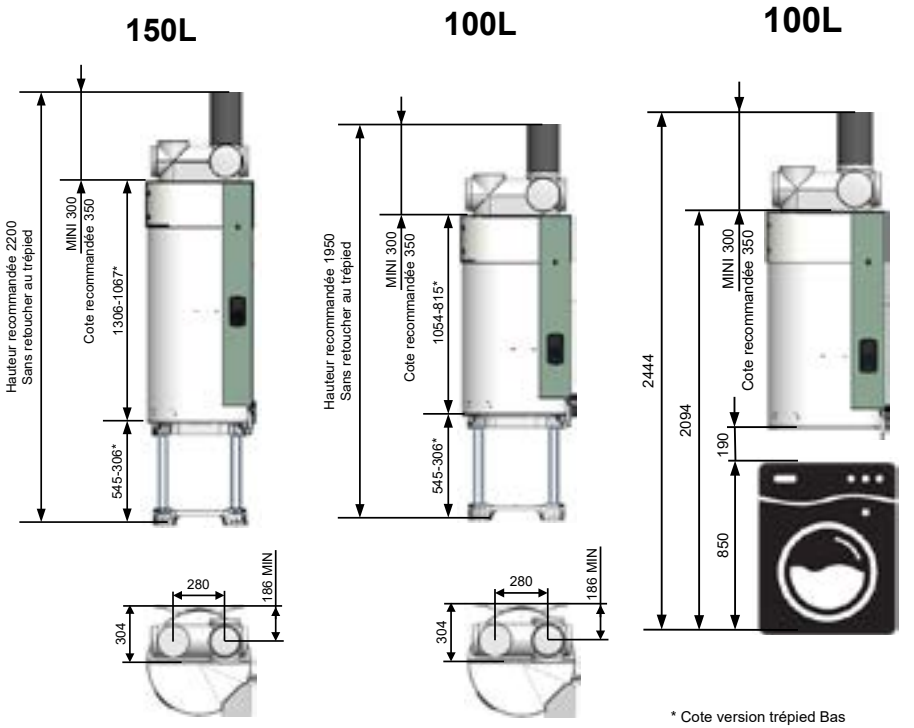

* Cote version trépied Bas

Installation

1. Mise en place du produit

- Placer le chauffe-eau dans une pièce à l'abri du gel.
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Placer le chauffe-eau avec les bouches d'air en partie haute du produit.

Installer impérativement un bac de rétention d'eau sous le chauffe-eau, lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

Si le mur est porteur (béton, pierre, brique) :

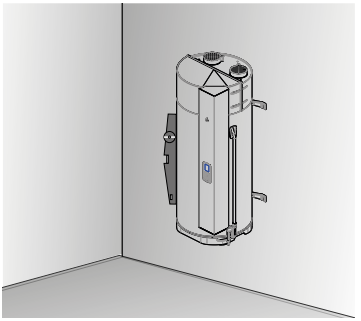

Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages. Procéder au scellement de boulons ∅ 10 mm, ou au percement pour recevoir des chevilles de type MOLLY ∅ 10 mm. Le mur doit tenir une charge de 300 kg minimum.

Si le mur n'est pas porteur :

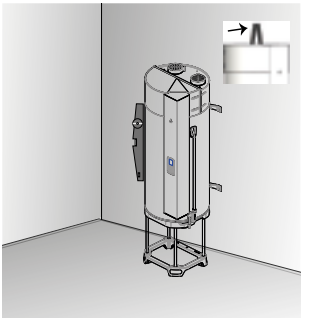

Il est obligatoire de poser le chauffe-eau sur un support (quadripode en option). Poser le chauffe-eau sur le support pour marquer les points de fixation. Réaliser les perçages puis réinstaller le chauffe-eau à sa place. La fixation anti-basculement par l'étrier supérieur est obligatoire (fixation ∅ 10 mm minimum adaptée au mur ou avec la sangle de portage).

2. Installation en configuration non gainée

- **Local non chauffé à température supérieure à 5°C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**
- **Fonctionnement pompe à chaleur entre 5°C et 43°C.**
- Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Sans Gainage (Int. / Int.)»
- Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

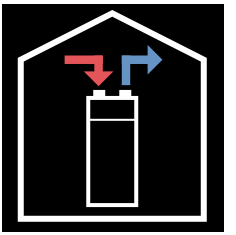

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées des appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.

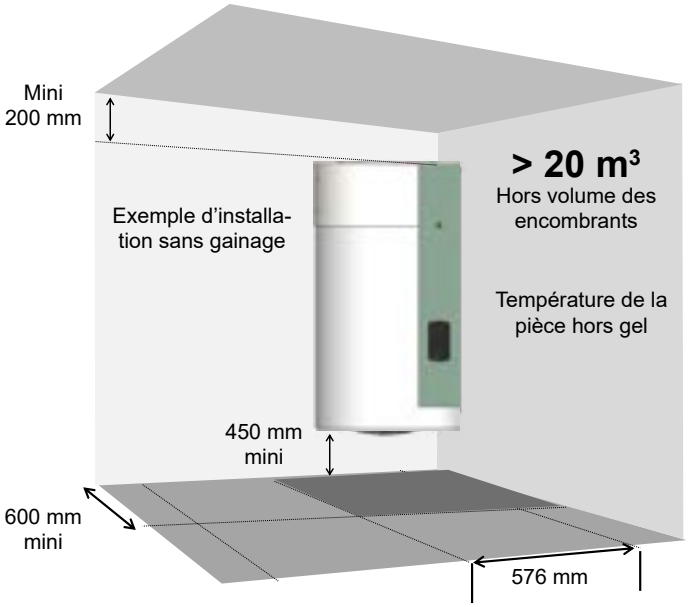

Respecter les espacements minimum indiqués pour éviter une recirculation de l'air.

Respecter un espace de 450 mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

3. Installation en configuration gainée (2 conduits)

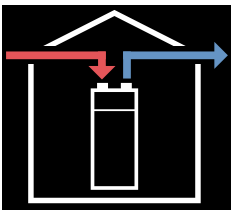

- **Local au minimum hors gel (T > 1°C).**
- **Fonctionnement pompe à chaleur entre -5°C et 43°C.**
- Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Gainage Individuel (Ext. / Ext.)»
- Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Eviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.

Exemples de locaux :
- Buanderie,
- Cellier,
- Placard dans l'entrée

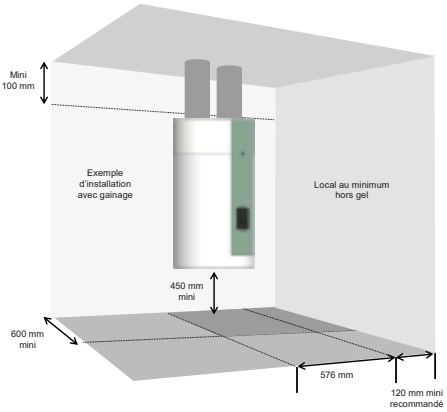

LES CONTRAINTES D'INSTALLATION AVEC LE R290

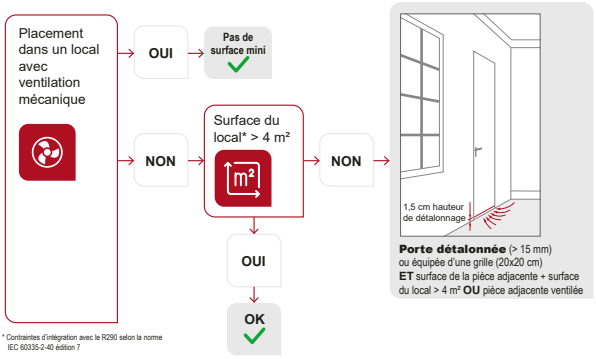

Respecter les longueurs maximales de gaines. Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées.
Prévoir des grilles à l'entrée et à la sortie d'air pour éviter l'intrusion de corps étrangers.
Les grilles entrée et sortie d'air à obstruction manuelle sont interdites.

Respecter un espace de 450 mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

4. Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet)

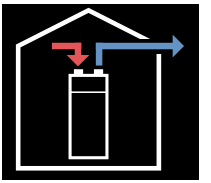

- **Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**
- **Fonctionnement pompe à chaleur entre 5°C et 43°C.**
- Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Semi Gainé (Int. / Ext.)».
- Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.

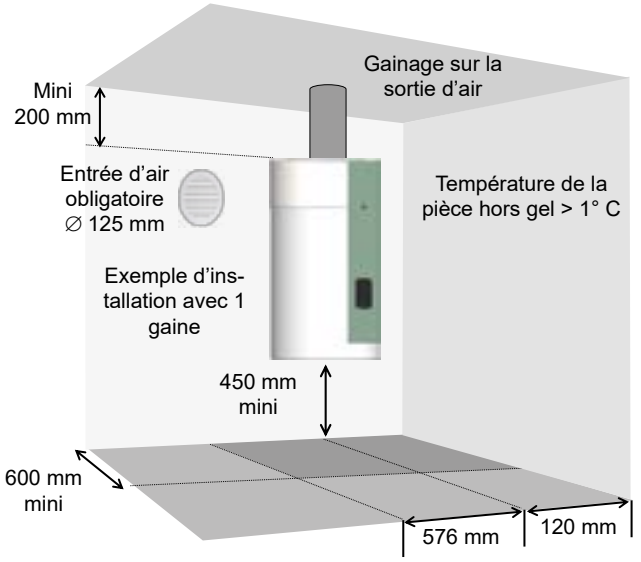

La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (portes et fenêtres). Prévoir une entrée d'air (Ø 125mm) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé.
En hiver, l'air entrant par la prise d'air peut refroidir le local.

Respecter un espace de 450 mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

5. Installation en configuration concentrique individuel

- **Local au minimum hors gel (T > 1 °C).**
- **Fonctionnement pompe à chaleur entre -5°C et 43°C.**
- Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Gainage Individuel (Ext. / Ext.)», puis «oui», «utilisation adaptateur Ventouse».
- Local conseillé = Volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité du conduit collectif.
- Eviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.

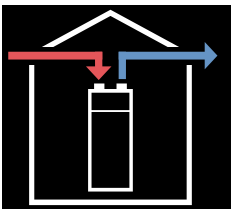

Exemples de locaux :
- Buanderie,
- Cellier,
- Placard dans l'entrée

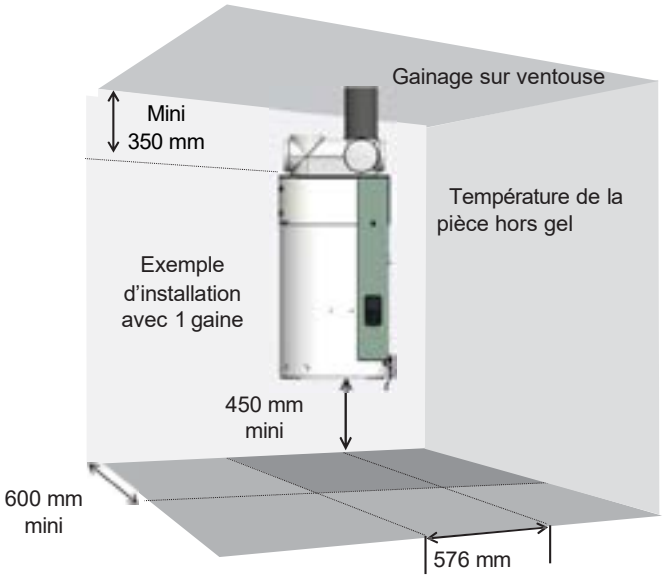

Longueur maxi horizontale : 10 m (sans coude).
Longueur maxi verticale : 15 m (sans coude).
Se référer à la notice de l'adaptateur Ventouse réf 464073 pour autre configuration (QR code à droite).
Utiliser des gaines concentriques.

Respecter un espace de 450 mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

6. Installation placard en version ventouse - adaptateur individuel

RECOMMANDATION ACOUSTIQUE

Nous préconisons d'installer le produit en placard quand il est avec une ventouse individuelle.
Le produit doit être paramétré pour des gaines individuelles dans son tunnel d'installation.

CLOISONS + PORTE À ÂME ALVÉOLAIRE

- Cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique 72/48.
- BA13 + 45 mm de laine minérale + BA13.

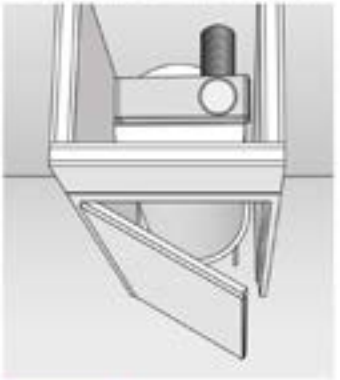

- Porte à recouvrement préconisé.
- Pour une meilleure efficacité, **un joint peut être installé sur le pourtour de la porte pour un gain supplémentaire de 1 dB.**

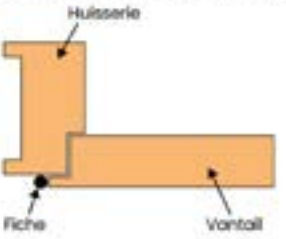

Porte à recouvrement

-7 dB d'atténuation du bruit avec **CLOISONS + PORTE À ÂME ALVÉOLAIRE ET JOINT DE PORTE**

7. Configurations interdites

- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée.
- Raccordement sur la VMC.
- Raccordement sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Puisage d'air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement dans un environnement d'air gras ou pollué (hotte, etc…).
- Installation dans un local soumis au gel.
- Objets posés sur le dessus du chauffe-eau.
- Raccordement avec des gaines souples, PVC ou galva non isolées.
- Installation à l'horizontale.
- Bouclage sanitaire sur l'eau froide.

8. Raccordement aéraulique

La performance énergétique du chauffe-eau thermodynamique est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).

8.1. Installation sans gainage

En installation sans gainage, il est possible de modifier l'orientation des grilles pour orienter les flux d'air. Pour ce faire, il faut dévisser les grilles et les revisser sur une des 2 autres positions déterminées. Il est interdit d'orienter les grilles l'une vers l'autre.

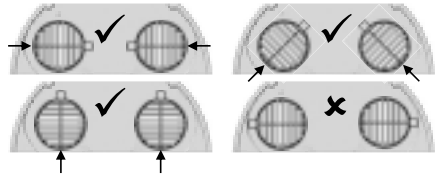

8.2. Installation avec gainage

Lorsque le volume de la pièce où est installé votre chauffe-eau thermodynamique est insuffisant, son raccordement à des gaines d'air de diamètre 125 mm est possible. Si les gaines d'air ne sont pas isolées, de la condensation peut apparaître sur celles-ci lors du fonctionnement. **Il est donc impératif d'opter pour des gaines d'air isolées et d'utiliser les accessoires fournis avec le chauffe-eau thermodynamique**.

La perte de charge totale des conduits et accessoires pour l'évacuation et l'aspiration de l'air ne doit pas dépasser 350 Pa à 150 m3/h. Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées.

Gaines écrasées :

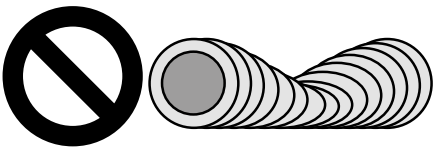

Gaines non isolées :

En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence.
Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées (voir tableau suivant).
Un mauvais gainage (gaines écrasées, longueur ou nombre de coudes trop importants…) peut engendrer une perte de performance et des défaillances machine. Pour rappel, il est interdit d'utiliser des gaines souples.

Longueurs de gaines autorisées :

Gainage Ext./Ext.		Configurations types			
		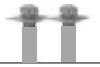			
Sorties / Entrées d'air		x2 Toiture	 Murale Toiture	x2 Murale	 Toiture Murale
Longueurs Max. L1 + L2	Gaine galva semi-rigide isolé ∅ 125 mm	45 m	36 m	28 m	36 m
	Gaine PEHD ∅ 125 mm	60 m	50 m	42 m	50 m

Pour tout ajout d'un coude à 90° supplémentaire, retirer 6 m à la longueur admissible.
Pour tout ajout d'un coude à 45°, retirer 3 m à la longueur admissible.

Pour les installations ne permettant pas de respecter ces configurations, rapprochez-vous du fabricant.

Dans le cas d'une installation avec deux grilles murales, pour l'entrée et pour la sortie, un entraxe minimal de 280 mm est recommandé.
Dans le cas où les grilles murales sont l'une au-dessus de l'autre, il est recommandé de placer l'entrée d'air au-dessus de la sortie.

Dans le cas où l'entrée et la sortie sont en toiture, l'optimum de performance est atteint pour une distance d'1,5 m entre les deux terminaux. Une distance minimale de 600 mm est recommandée.

Pour la version concentrique, se référer a la notice spécifique de l'adaptateur ventouse individuel.

9. Raccordement hydraulique

L'usage d'un bouclage sanitaire sur l'entrée eau-froide est interdit : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un fonctionnement plus important de la pompe à chaleur, l'activation de la résistance électrique et également des codes d'erreurs.

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").
Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>20°f), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit autorisé dans le pays en vigueur et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.
Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

9.1. Raccordement eau froide

Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.
L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, conforme à la norme EN 1487 et raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

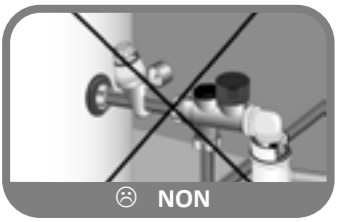

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. Le groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement régulièrement (1 à 2 fois par mois).
L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.

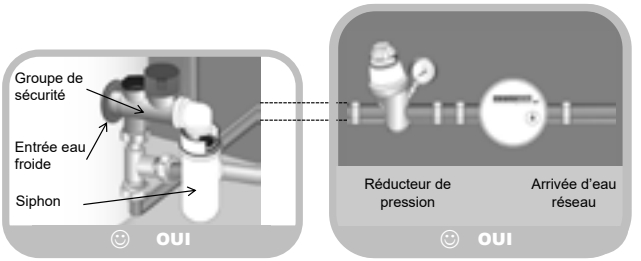

9.2. Raccordement eau chaude

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).
En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multi-couche, ...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

9.3. Evacuation des condensats

Le fonctionnement de la pompe à chaleur génère de la condensation.
L'écoulement de l'eau condensée s'effectue via le tuyau représenté ci-dessous.

9.3.1. Raccordement du tuyau des condensats

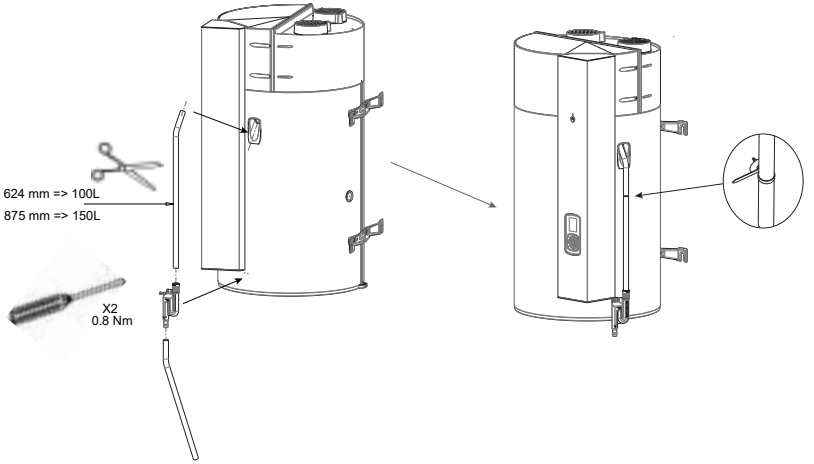

9.3.2. Mise en oeuvre du siphon

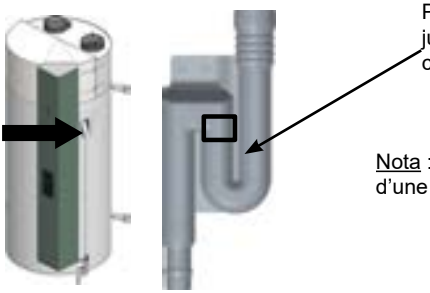

Produit à l'arrêt, remplir en eau le siphon jusqu'à la flèche, par le tube d'évacuation des condensats.

Nota : Cette manipulation n'est pas à effectuer lors d'une installation en ambiant.

Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent sur le produit, l'évacuation aux eaux usées doit être libre. Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.

10. Raccordement des équipements optionnels

Avant toute intervention, veillez à mettre l'appareil hors tension.

Pour accéder au raccordement des équipements optionnels, veuillez suivre les étapes suivantes :

-Couper la partie sécable du bouchon plastique inférieur pour libérer le passage des câbles des équipements optionnels (non fournis).

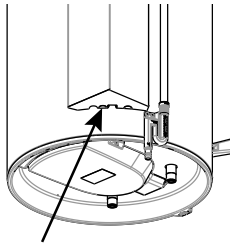

Il est préconisé d'utiliser un câble 2x0,75 mm² multibrins avec embouts sertis (non fourni).

10.1. Raccordement à la fonction Smart Grid

Pour les appareils qui seront couplés à une installation Smart Grid, il est nécessaire de connecter l'EMS (Energie Management System) au chauffe-eau.
Le câblage est à réaliser sur la borne I1 et I2 de la carte électronique, selon les états EMS suivants:

Entrée carte I1	Entrée carte I2	Etats EMS	Mode de fonctionnement
0	0	0:0	Normal Operation
1	0	1:0	Switch-on recommendation
0	1	0:1	Switch-off command
1	1	1:1	Switch-on at maximum power (Forced On)

Smart Grid

Smart Grid ou photovoltaïque

10.2. Raccordement à une station photovoltaïque

Pour les appareils qui seront couplés à une installation photovoltaïque, il est nécessaire de connecter la station au chauffe-eau.
Le signal de la station photovoltaïque qui sera dédié au chauffe-eau doit être paramétré (onduleur, système EMS, etc…) pour différents seuils de déclenchement:
- Pompe à chaleur uniquement: 300W
- Pompe à chaleur et appoint électrique: 1500W

Le câblage de la station photovoltaïque est à réaliser sur la borne I1 de la carte électronique.

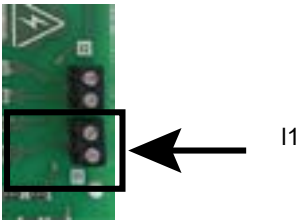

Exemple de connexion à un système photovoltaïque :

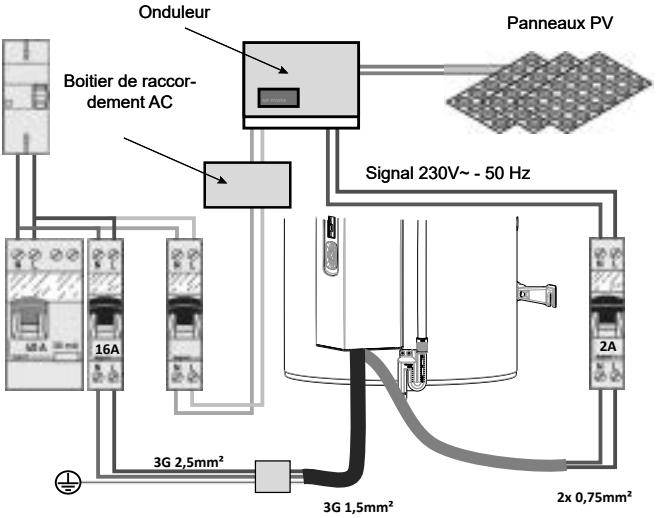

10.3. Tableau récapitulatif du raccordement des équipements optionnels (signal 230V)

	I1	I2
PV	☑	⊘
Smart Grid	☑	☑

11. Raccordement électrique

Se référer au schéma de raccordement électrique situé en intérieur de couverture.

Le chauffe-eau ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.

Le chauffe-eau ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 220-240V monophasé. Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 1,5 mm². L'installation comportera :

- Un disjoncteur 16A omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3mm,
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. Le non-respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.
L'appareil doit être installé en respectant les règles nationales d'installation électrique.

- **Shéma de raccordement électrique**

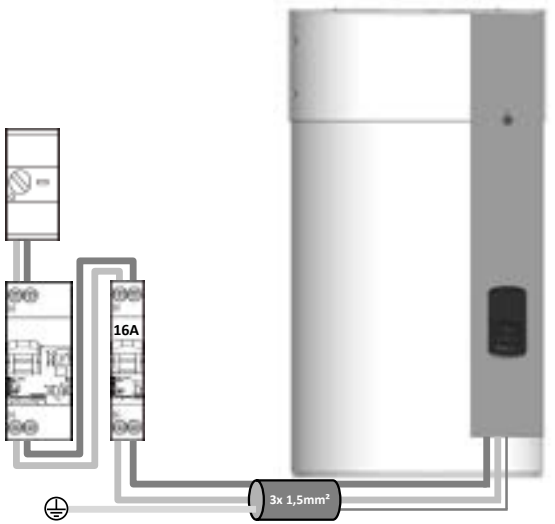

Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.

12. Mise en service

12.1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

12.2. Première mise en service

Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise sous tension.

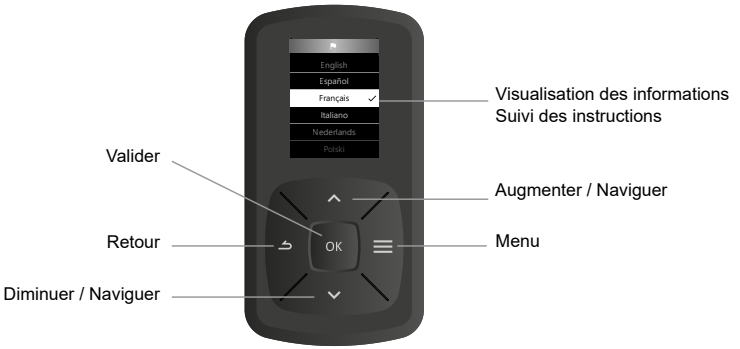

1. Mettre le chauffe-eau sous tension.
2. A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran. Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres
   - Choix de la langue
   - Réglage de la date et de l'heure
   - Type d'installation :
     - aéraulique
     - Superficie du local d'installation > ou < à 4 m²
   - Pilotage externe
   - Plages de chauffe (programmation horaires)
   - Appoint électrique
   - Gestion consigne
   - Test Gainage

Pour revenir ultérieurement dans les réglages ou avoir plus d'information lors de la mise en service, se référer au paragraphe « Paramètres d'installation ».
Pour la première mise en chauffe, activer le BOOST afin d'avoir de l'eau chaude rapidement.

12.3. Paramètres d'installation

(si non effectués à la première mise en service)

Pour accéder à nouveau aux différents réglages de l'installation :

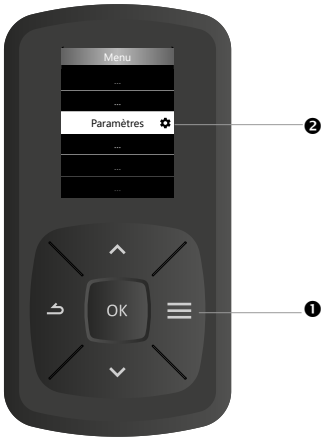

12.3.1. Type d'installation

Paramétrer le produit en fonction de l'installation de ce dernier.

Type d'installation	Ambiant	Semi-gainé	Gainé
Visuel IHM	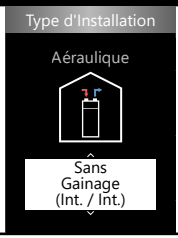		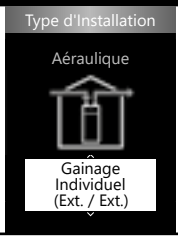

Type d'installation	Gainé individuel ventouse
Visuel IHM	

- **Configuration du gainage Ext. / Ext. avec ventouse**

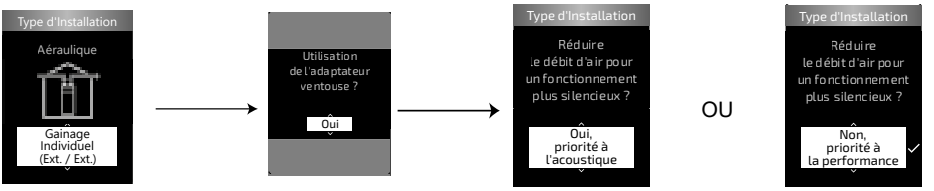

Détail choix acoustique ou performance :

- Priorité acoustique : Ce choix permet d'avoir un fonctionnement plus silencieux. Ce mode peut impliquer une durée de fonctionnement plus importante.
- Priorité performance : Ce choix permet d'avoir un fonctionnement énergétique optimisé.

- **Configuration du gainage Ext. / Ext.**

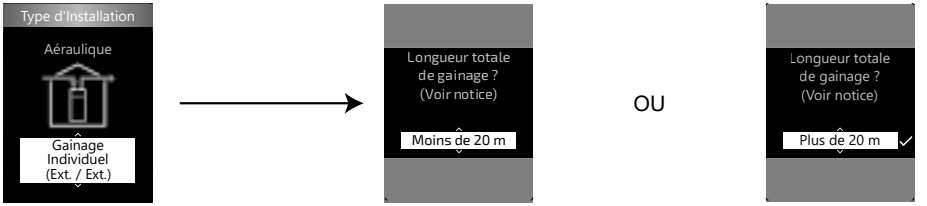

Dans le cas d'une utilisation d'un accessoire concentrique, choisir l'option «plus de 20 m» dans le paramétrage de l'installation EXT/EXT.

- **Superficie du local d'installation :**

Il est recommandé de choisir l'option « Moins de 4m² », si le produit est installé dans un placard ou un local étroit de moins de 4m². Ce choix va permettre au produit d'effectuer un cycle de ventilation à petit débit d'air, une fois par heure.

12.3.2. Pilotage externe (signal 230V)

Le chauffe-eau peut être raccordé à un signal d'autoconsommation photovoltaïque ou un signal Smart Grid.

- **Raccordement à une station photovoltaïque**

Dans le cas d'une association avec un système photovoltaïque, il est possible de stocker l'énergie produite sous forme d'eau chaude.
Le signal de la station photovoltaïque qui sera dédié au chauffe-eau doit être paramétré (onduleur, système EMS, etc) pour différents seuils de déclenchement :

- Pompe à chaleur uniquement : 300 W
- Pompe à chaleur et appoint électrique : 1500 W

A réception du signal, peu importe le moment de la journée, la consigne est réglée automatiquement à 62 °C (modifiable dans le menu expert) et apparaît sur l'afficheur.

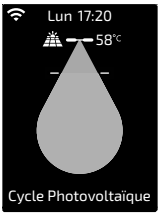

Sans signal photovoltaïque, le système est autorisé à fonctionner selon les deux paramétrages suivants :

- soit la journée seulement (10 h à 18 h)
- soit la journée (10 h - 18 h) et en complément la nuit (0 h - 4 h)

- **Signal Smart Grid**

Le Smart Grid est un réseau électrique intelligent qui permet d'optimiser en temps réel la distribution et la consommation d'électricité. Notre produit est certifié label SG Ready.

Sans signal Smart Grid, le système est autorisé à fonctionner sur l'un des deux paramétrages suivants :

- dès que nécessaire
- lors de plages programmées seulement

En fonction des signaux Smart Grid reçus, le système est forcé à démarrer la chauffe ou est interdit de chauffer, comme décrit ci-dessous :

- Réception d'un signal I1 : le chauffe-eau fonctionne jusqu'à une consigne de 62°C uniquement avec la pompe à chaleur.
- Réception d'un signal I2 : la chauffe est interdite pour lisser la consommation sur le réseau.

- Réception d'un signal sur I1+I2 : le chauffe-eau fonctionne jusqu'à consigne de 62°C avec la pompe à chaleur et l'appoint électrique.

Configura-tion	Plage utilisée	Entrée bornes I1	Entrée bornes I2	Etat de la plage	Chauffe possible	Consigne
Smart Grid	Plages horaires program-mées par l'utilisateur	ON	ON	Dans la plage de programmation	OUI	Maxi (62 °C)
				Hors plage de programmation	OUI	
		OFF	OFF	Dans la plage de programmation	OUI	Consigne client
				Hors plage de programmation	NON	
		ON	OFF	Dans la plage de programmation	OUI	Maxi (62 °C)
				Hors plage de programmation	OUI	
		OFF	ON	Dans la plage de programmation	NON	/
				Hors plage de programmation	NON	

12.3.3. Plage de chauffe (programmation horaire)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur en fonction du besoin en eau chaude et des contraintes acoustiques. Il est paramétrable dans le cas où il n'y a pas de raccordement au signal autoconso photovoltaïque.

Le paramétrage se fait pour chaque jour de la semaine. Une journée doit comprendre entre une et trois plages horaires cumulant au minimum 8 h de chauffe. Le réglage se fait par pas de 15 minutes. Nous recommandons une plage minimum de 10 h. Si cette plage est réduite à 8 h, il y a un risque de manque eau chaude.

Exemple :

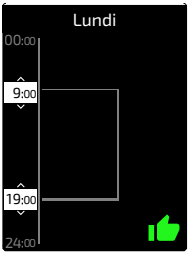

12.3.4. Gestion consigne

Cette fonction permet de choisir le mode :

- Eco+ : le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort. Dans ce mode, l'utilisateur n'a pas la main sur la consigne et elle n'est pas visible sur l'IHM. Le chauffe-eau adapte automatiquement la consigne selon l'usage.
- Manuel : l'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C.
- Pour information :

	T° de chauffe 50° C	T° de chauffe 55° C	T° de chauffe 62° C
Version 100 L	114L	135L	155L
Version 150 L	180L	201L	234L

Utilisation

1. Panneau de commandes

2. Description des pictogrammes

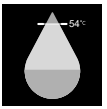	Quantité d'eau chaude		Absence enregistrée Absence en cours
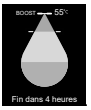	Boost en cours		Cycle anti-légionnelle
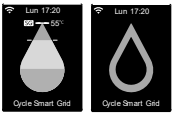	Smart Grid (2 affichages)	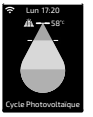	PV
	Mode secours		ECO+

3. Le menu

3.1. Consommations

Ce menu permet de visualiser les consommations estimées :

- la consommation énergétique en kWh pour la production d'eau chaude, pour le mois en cours, le mois précédent, l'année en cours, l'année précédente, depuis la mise en service
- le pourcentage de sollicitation de la pompe à chaleur

Si les dates et heures ne sont pas renseignées (suite à une coupure de courant par exemple), les consommations énergétiques ne seront pas comptabilisées.

3.2. Absence

Ce menu permet de définir une absence :

- permanente à partir de la date du jour
- jusqu'à une date programmée. A votre retour, l'eau du ballon sera chaude.

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au-dessus de 15°C.
Un cycle anti-légionelle est réalisé si l'absence est supérieure à 2 jours et il démarrera dans les 24h précédant la date de retour.
La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment en cliquant sur la touche OK.

3.3. Boost

Cette fonction permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement:

- dès que le ballon est rempli
- sur plusieurs jours (jusqu'à 7 jours)

La pompe à chaleur et l'appoint électrique se mettent en marche en même temps et à une consigne de 62°C. Le mode boost est prioritaire sur les autres modes. A la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement précédent.

3.4. Gestion consigne

Cette fonction permet de choisir le mode :

- Eco+ : le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort. Dans ce mode, l'utilisateur n'a pas la main sur la consigne et elle n'est pas visible sur l'IHM. Le chauffe-eau adapte automatiquement la consigne selon l'usage.
- Manuel : l'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C.

3.5. Paramètres

3.5.1. Langue

Ce menu permet de choisir la langue d'affichage.

3.5.2. Date / Heure

Ce menu permet de corriger l'heure : en cas de coupure de courant supérieure à 1 heure, il peut être nécessaire de remettre à jour la date et l'heure.

3.5.3. Plage de chauffe (programmation horaire)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction du besoin en eau chaude. Il est paramétrable dans le cas où il n'y a pas de raccordement au signal autoconso photovoltaïque.

Le paramétrage se fait pour chaque jour de la semaine. Une journée doit comprendre entre une et trois plages horaires cumulant au minimum 8h de chauffe. Le réglage se fait par pas de 15 minutes.

3.5.4. Appoint électrique

Ce menu permet de définir quand l'appoint électrique est autorisé :

- le moins possible : uniquement en dehors des plages de fonctionnement de la pompe à chaleur ou lors d'un défaut lié à cette dernière.
- pour sécuriser la quantité d'eau chaude : en complément de la pompe à chaleur pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

3.5.5. Connectivité

Cet appareil peut être connecté et piloté à distance depuis l'application Cozytouch grâce à votre connexion wifi.

Pour connecter votre appareil à Internet, il faut télécharger l'application depuis une App Store et suivre les instructions.

Il sera nécessaire pendant le processus de scanner le code QR sur l'appareil.

3.5.6. Notice

Le QR code affiché à l'écran permet d'accéder à la notice en ligne.

3.5.7. Accès expert

Ce menu permet d'accéder aux fonctions avancées d'informations, de paramétrages et de tests.
Voir chapitre «4. Accès au menu Expert et au mode Secours», page 43.

Attention : ces règles sont réservées aux personnes qualifiées.

4. Accès au menu Expert et au mode Secours

Pour accéder au menu Expert :

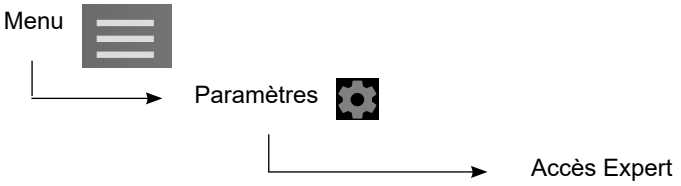

4.1. Type d'installation

Voir chapitre «12.3.1. Type d'installation», page 35.

4.2. Appoint électrique

Ce menu permet de choisir quand l'appoint électrique peut démarrer :

- Pour sécuriser la quantité d'eau chaude : voir le chapitre «3.5.4. Appoint électrique», page 42.
- Le moins possible : voir le chapitre «3.5.4. Appoint électrique», page 42.
- jamais : Attention ! Un manque eau chaude est possible.

4.3. Anti-légionnelle

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le cycle, d'en paramétrer la fréquence et la consigne.

Par défaut, le cycle d'anti-légionnelle est actif à une fréquence d'une fois toutes les quatre semaines pour une consigne de 62°C.

La température et le nombre de cycles sont réglables de un à 4 cycles par mois. Les températures sont réglables à 62°C, 65°C, 70°C.

- Lorsque l'anti-légionnelle est réglée à 62°C, toutes les chauffes à consigne 62°C sont comptabilisées. Par exemple, si un boost est réalisé jusqu'à consigne, le compteur de 4 semaines repart à 0.
- Si la consigne de l'anti-légionnelle est réglée à une température > 62°C, la chauffe se terminera en appoint électrique.

4.4. Pilotage externe

Voir chapitre «12.3.2. Pilotage externe (signal 230V)», page 37 dans la partie Installation.

4.5. Diagnostic

Ce menu permet d'accéder :

- À l'historique des erreurs,
- Aux données du système,
- Au mode test.

L'historique des erreurs permet de répertorier les 10 dernières erreurs remontées par le produit. L'explication de ces codes erreurs se trouvent dans la partie Entretien paragraphe «3. Diagnostic de panne», page 47 ».
En cliquant sur chaque erreur, différentes informations permettent l'aide au diagnostic.

Les données système permettent d'accéder aux températures des sondes, à l'état des actionneurs, etc…

Le mode test permet de vérifier le bon fonctionnement du chauffe-eau.
- Test PAC : démarrage des différents actionneurs de la pompe à chaleur (ventilateur, vanne gaz chaud, compresseur).
- Test Ventilateur : démarrage du ventilateur dans différentes consignes.
- Test Appoint Elec. : mise en route de l'appoint électrique.
- Test Dégivrage : démarrage de la pompe à chaleur puis de la vanne gaz chaud.

Certains tests ne sont pas disponibles en cas d'erreur ou d'indisponibilité des éléments de chauffe (pompe à chaleur et appoint électrique).
- Test Gainage : Démarrage du ventilateur pour tester la conformité de l'installation aéraulique.

4.6. Mode secours

Ce mode est utilisé en cas de défaillance.
Dans ce mode, le produit fonctionne uniquement avec l'appoint électrique à une consigne de 62°C.
La programmation horaire n'est plus disponible.

4.7. Logiciel

Ce menu permet de visualiser les versions des logiciels pour le panneau de commande, la régulation et le wifi.

4.8. Réinitialiser

Ce menu permet de revenir aux réglages par défaut et de revenir au tunnel de démarrage.

Entretien, Maintenance et Dépannage

1. Conseils à l'utilisateur

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension. Procéder de la façon suivante :

❶ Couper l'alimentation électrique.

❷ Fermer l'arrivée d'eau froide.

❸ Ouvrir un robinet d'eau chaude

❹ Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture des capots / colonne.

2. Entretien

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

Par l'UTILISATEUR :

Quoi	Quand	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manoeuvrer la soupape de sécurité. Vérifier qu'un écoulement correct s'effectue.
Etat général	1 fois par mois	Vérifier l'état général de votre appareil : pas de code erreur, pas de fuite d'eau au niveau des raccordements...
L'écoulement des condensats	2 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
Contrôle étanchéité hydraulique	1 fois par an	Vérifier qu'il n'y a aucune trace de suintement : - raccord eau froide / eau chaude - joint de porte de la résistance électrique.

Par le PROFESSIONNEL :

Quoi	Quand	Comment
Le gainage	1 fois par an	Vérifier si le chauffe-eau est raccordé sur des gaines. Vérifier que les gaines sont bien en place et non écrasées. Vérifier que le réseau aéraulique ne soit pas obstrué (gaines, entrée et sortie murales ou toiture).
L'écoulement des condensats	1 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
La connectique électrique	1 fois par an	Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages internes et externes et que tous les connecteurs sont en place.
L'appoint électrique	1 fois par an	Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.

L'accès à la vis de réglage du détendeur par un personnel non frigoriste est interdit.
Tout réglage du détendeur sans avis favorable du constructeur peut conduire à une non prise sous garantie du produit.
Il est déconseillé de toucher au réglage du détendeur avant d'avoir épuisé toutes les autres solutions de réparation.

Par le PROFESSIONNEL FRIGORISTE :

Quoi	Quand	Comment
L'échange thermique de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon échange de la pompe à chaleur.
Les éléments de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur dans les 2 vitesses et de la vanne gaz chaud.
L'évaporateur	Tous les 2 ans*	Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau nylon et de produits ni abrasifs ni corrosifs.

** Pour les cas de milieux poussiéreux, augmenter la fréquence de l'entretien.*

3. Diagnostic de panne

3.1. Ouverture du produit pour maintenance

Avant toute intervention, veillez à mettre l'appareil hors tension.

Accès aux composants électroniques :

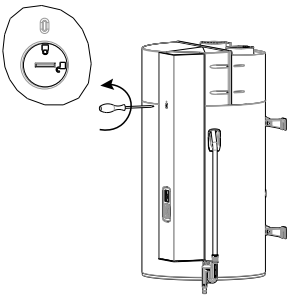

Faire une rotation d'1/4 de tour du bouton.

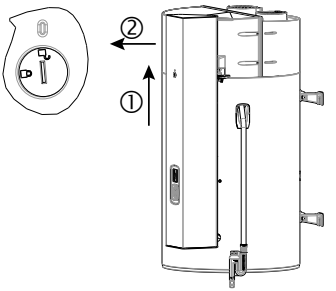

Faire glisser la colonne vers le haut d'environ 15 mm.
Tirer la colonne vers soi, en faisant attention au câble de l'écran de commande et au câble de terre.

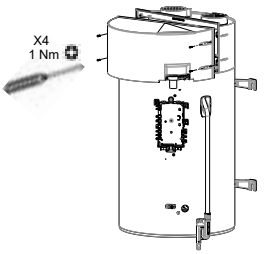

Démontage du capot avant :
1- Dévisser les 4 vis au niveau du capot avant de la pompe à chaleur
2- Tirer le capot avant vers soi.

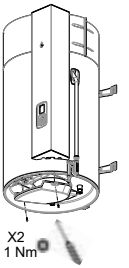

Dévisser les 2 vis du couvercle.

Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

3.2. Affichage de codes d'erreur

Dans tous les cas, consulter l'historique des erreurs afin d'identifier les erreurs depuis l'installation du produit.

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage	Illustration
Err W.3	Sonde doigt de gant (T° d'eau) défectueuse (T<-40°C ou T>125°C)	Lecture de la température d'eau impossible : pas de chauffe	Vérifier la connexion (repère A1) et le bon positionnement de la sonde. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-après). Vérifier la présence d'eau dans la sonde doigt de gant. Si nécessaire, remplacer la sonde et le corps de chauffe.	
Err W.7	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI ouverte	Pas de chauffe	S'assurer du remplissage total en eau du ballon d'eau chaude. Vérifier le circuit ACI. (Connectique ACI, filerie et la conductivité de l'eau, etc…). Vérifier l'absence d'humidité dans le doigt de gant ECS.	
Err W.10	Pas de communication entre l'écran et la carte de puissance	Chauffe par l'appoint électrique en mode dégradé jusqu'à 62°C et pas de mise à jour de l'affichage écran	Vérifier les connexions, le câble de liaison entre l'écran et la carte de puissance. Vérifier la continuité entre chaque fil du câble de communication (Rouge/ Blanc et Noir).	
Err H.15	Date/Heure non réglée ou coupure de l'alimentation de plus d'une heure	Le chauffe-eau fonctionne sans tenir compte des plages de programmation	Renseigner la date et l'heure.	
Err W.19	La régulation détecte une alimentation discontinue du chauffe-eau	La cuve n'est plus protégée contre la corrosion	Vérifier le câblage électrique pour que l'alimentation soit bien permanente.	

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage	Illustration
Err P.21	Sonde de température d'air défectueuse (T<-40°C ou T>125°C)	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier la connexion (repère A4) et le bon positionnement de la sonde air dans la PAC. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-après). Si nécessaire, remplacer la sonde.	
Err P.22	Sonde de température évaporateur défectueuse (T<-40°C ou T>125°C)	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier la connexion (repère A4) et le bon positionnement de la sonde sur l' évaporateur. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-après). Si nécessaire, remplacer la sonde.	
Err P.25	Pressostat HP ou Klixon compresseur ouvert ou condensateur défectueux	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier les connexions du compresseur (repère R1), du pressostat, du condensateur de démarrage et de la vanne gaz chaud (T2). Contrôler la capacité du condensateur (8 µF). Contrôler les résistances des bobinages compresseur (voir schéma électrique). Vérifier le bon positionnement de la sonde de température d'eau (en butée, dans le doigt de gants).	
Err P.27	Sonde de refoulement défectueuse (T<0°C ou T>140°C)	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier la connexion (repère A4) et le bon positionnement de la sonde de refoulement compresseur. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-dessous). Si nécessaire, remplacer la sonde. Faire appel à un professionnel.	
Err P.29	Défaut température de refoulement	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier le réseau d'eau chaude: pas de bouclage, pas de fuite. Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur et du compresseur en mode « test » dans le menu « Expert ».	
Err. P.30.1	Chauffe inefficace (Temps de chauffe > 25h)	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier la valeur ohmique de la sonde T° d'eau (voir tableau ci-dessous).	

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage	Illustration
Err P.30.2	Manque fluide	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier le positionnement des sondes PAC. Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur et du compresseur en mode « test » dans le menu « Expert ».	
Err P.30.3	Composants pompe à chaleur défectueux ou absence de ventilation	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier le fonctionnement de la ventilation et ses connexions (repère CS + M1 et M2). Vérifier la propreté de l'évaporateur et la conformité du gainage et de son paramétrage.	
Err P.30.6	Gainage non conforme	- Arrêt de la PAC - Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier le gainage aéraulique, corriger défaut de montage et relancer « test gainage » dans « diagnostic / mode test ».	
Err F.6.4	Défaut retour tachymètre	- Mode test gainage indisponible	vérifier connectique câble blanc retour tachymétrique, changer le ventilateur.	

Dans le cas du code P.40, la PAC n'est pas en défaut mais hors plages de fonctionnement (Température d'air, d'évaporateur et/ou eau).

Tableau de correspondance température / valeurs ohmiques pour les sondes air, évaporateur et température d'eau du produit (CTN 10kΩ).

Température en °C																				
-20	-15	-10	-5	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
97,9	73,6	55,8	42,7	32,9	25,5	20	15,8	12,5	10	8	6,5	5,3	4,4	3,6	3	2,5	2,1	1,8	1,5	1,3
Résistance en kΩ																				

Tableau de correspondance température / valeurs ohmiques pour la sonde refoulement compresseur (CTN 100kΩ).

Température en °C														
0	10	20	25	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
347	207	126	100	80	52	34	23	16	11	8,1	6	4,4	3,3	2,5
Résistance en kΩ														

3.3. Autres pannes sans affichage de codes d'erreurs

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage	Illustration
Pas d'affichage	L'écran est hors service. L'écran n'est pas alimenté	Vérifier que le produit est bien alimenté électriquement. Vérifier la présence d'une tension de 12V CC entre le fil rouge et noir au niveau du connecteur de l'écran.	
Manque eau chaude.	L'alimentation électrique du chauffe-eau n'est pas permanente. Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas Mode appoint électrique en « jamais » Appoint électrique ou son câblage partiellement hors service Fuite sur la distribution d'eau chaude Bouclage eau chaude Présence d'un retour Eau Froide sur le réseau hydraulique	Vérifier que l'alimentation de l'appareil soit bien permanente. Régler la température de consigne plus haut. Basculer le mode en « quand c'est nécessaire ». Vérifier la valeur ohmique de la résistance électrique ainsi que le bon état du faisceau. Vérifier le thermostat de sécurité, et le réarmer si besoin. Localiser et réparer la fuite. Redimensionner la fonction de bouclage (partie installation). Vérifier l'absence de retour d'eau froide sur le circuit d'eau chaude.	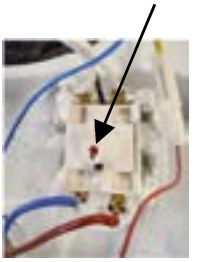
Plus de chauffe Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusible, câblage…	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation. Vérifier les paramètres de l'installation (voir les plages de fonctionnement).	

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage	Illustration
Quantité d'eau chaude insuffisante à consigne max (62°C)	Sous dimensionnement du chauffe-eau Limite de fonctionnement de la pompe à chaleur couplé à une inhibition complète de l'appoint électrique	Vérifier la durée des plages de programmation. Vérifier que l'appoint électrique n'est pas complètement inhibé dans le mode « Expert » ou qu'il n'est pas hors service.	
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Chauffe-eau entartré Circuit d'eau encrassé	Détartrer le chauffe-eau. Faire appel à un professionnel plombier pour vérifier le réseau hydraulique.	
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe	Groupe de sécurité endommagée ou encrassée Pression de réseau trop élevée	Remplacer le groupe de sécurité. Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 0,5 MPa (5 bar), sinon, installer un réducteur de pression réglé à 0,3 MPa (3 bar) au départ de la distribution générale d'eau.	
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique Thermostat électrique défectueux Résistance défectueuse	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistance . Remplacer le thermostat. Remplacer la résistance.	
Débordement des condensats	Ecoulement des condensats obstrués Mauvaise installation du conduit d'évacuation des condensats.	Vérifier l'encrassement dans le compartiment pompe à chaleur. En cas d'encrassement, procéder à son nettoyage ainsi qu'au circuit d'écoulement des condensats. Vérifier la présence du siphon, obligatoire sur le tuyau d'évacuation des condensats. Vérifier la bonne installation (voir chapitre « Evacuation des condensats » dans la partie installation).	

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage	Illustration
Odeur	Absence de siphon sur le groupe de sécurité ou à l'évacuation des condensats	Installer un siphon.	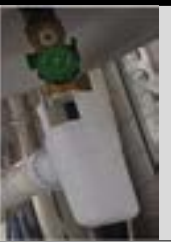
	Pas d'eau dans le siphon du groupe de sécurité	Remplir le siphon.	

4. Nomenclature des pièces détachées

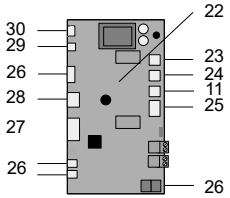

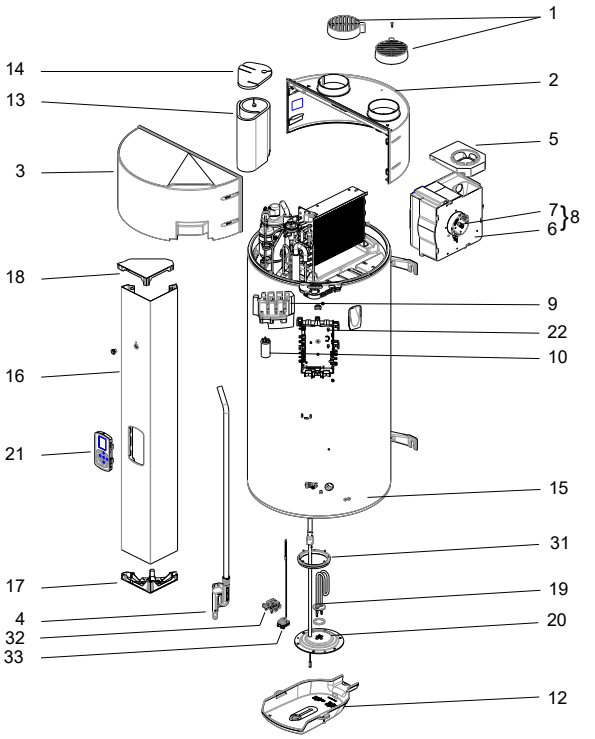

1	Bouches	12	capot inférieur	23	Filerie appoint électrique
2	Capot arrière	13	Jaquette compresseur	24	Filerie alimentation
3	Capot avant	14	Couvercle jaquette	25	Filerie PAC
4	Ensemble siphon	15	Rail support colonne	26	Filerie ventilateur
5	Jonction volute	16	Colonne de façade	27	Filerie 3 sondes PAC
6	Ensemble volute	17	Bouchon bas de colonne	28	Filerie de l'interface
7	Ventilateur	18	Bouchon haut colonne	29	Filerie 1 sonde d'eau
8	Ensemble ventilateur	19	Bride ACI Hybride	30	Filerie ACI
9	Plastron passe câble	20	Elément chauffant	31	Joint de bride
10	Condensateur 8µF	21	Ensemble interface	32	Support thermostat de sécu
11	Bobine vanne gaz chaud	22	Carte de régulation	33	Thermostat de sécu

Garantie

1. Champs d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
  - Dommages accidentels (liés par exemple à une chute du produit, à un choc, à une mauvaise pose du produit, etc.).
  - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
  - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
  - Eau présentant un Th < 8° f.
  - Pression d'eau supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
  - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre…).
  - Dégâts résultants de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment** :
  - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ou boucle de recirculation..., placés en amont du groupe de sécurité).
  - Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-EN 1487, modification de son tarage…
  - Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
  - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non-respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
  - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
  - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
  - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
  - Installation d'une boucle sanitaire.
  - Paramétrage incorrect dans le cas d'une installation gainée.
  - Configuration de gainage non conforme à nos préconisations.
- **Un entretien défectueux** :
  - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
  - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
  - Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats.

- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.
Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 10 années à compter de la date de fabrication de ces derniers.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.
Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

- Chauffe-eau : 5 ans (étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes).
- Pompe à chaleur : 5 ans

FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.

Le GWP (Global Warming Potential) du R290 est de 0,02.

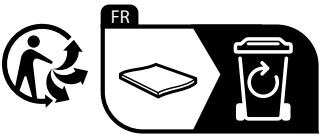

3. Déclaration de conformité

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Par la présente CICE (Site de Fontaine) et ATLANTIC (site de La Roche-sur-Yon) déclarent que l'équipement référencé ci-dessous est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE.
La déclaration de conformité UE complète de cet équipement est aussi disponible sur demande, auprès de notre service après-vente (voir adresse et coordonnées en fin de notice).
Désignation : Chauffe-eau mural thermodynamique.
Modèles : 100 l - 150 l.

Caractéristiques :
Bandes de fréquence radio utilisées par l'Emetteur-Récepteur :
IEEE 802.11 b/g/n : 2400MHz to 2483.5MHz
IEEE 802.15.1 : 2400MHz to 2483.5MHz
Puissance de radiofréquence maximale IEEE 802.11 b/g/n : <20dBm
Puissance de radiofréquence maximale IEEE 802.15.1 : <10dBm

Equipement Hertzien de Classe 2 : peut être mis sur le marché et mis en service sans restriction.
Portée radio : de 100 à 300 mètres en champ libre, variable selon les équipements associés (portée pouvant être altérée en fonction des conditions d'installation et de l'environnement électromagnétique).
Version de logiciel : IHM : HM009 SF HWNM11 DHW

La déclaration de conformité UE complète est disponible via le lien ci-dessous :

https://www.eu-declaration-of-conformity.com/permalink/variant_documents_a996a6ff-8627-4b80-a0e7-f85affb3f95b/rWQw8jI1rqKX4xMnhKKvgnA4RhDold0m

Conditions de garantie pour la France

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Garantie utilisateur

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

Garantie clients professionnels Thermor

- *Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour une durée de 5 ans.*
- *Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par Thermor.*
- *La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnités à titre de dommages et intérêts.*

Généralités

- La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.
- La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :
  - Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, anodes.
  - Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, insectes, etc.).
  - Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de la dite notice.
- Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part de Thermor, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV THERMOR (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Pièces détachées Conseils avant et après-vente

THERMOR-Services

17, rue Croix Fauchet, BP 46 - 45141 Saint Jean de la Ruelle cedex

TYPE DE L'APPAREIL* :

N° DE SÉRIE* :

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR :

CACHET DE L'INSTALLATEUR :

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique.

www.thermor.fr

Thermor

Août 2025 - SCGA – Marque Thermor, Direction commerciale et administrative, ZAC des Portes du Loiret, 343 rue Maryse Hilsz, 45770 SARAN – SIRET 538 485 384 00266 SAS au capital de 130 000 000€, locataire-gérant - Siège social : 44 boulevard des Etats-Unis, 85000 La Roche-sur-Yon SIREN : 538 485 384 RCS LA ROCHE-SUR-YON – N° TVA : FR 25 538 485 384 - **EFIL** WWW.EFIL.FR / 20250815